



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

« Les Petits Malins »

Foyer Rural de Langlade Brenoux

1^{ère} partie : Foyer Rural de Langlade Brenoux

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Petits Malins » siège au Foyer Rural de Langlade Brenoux, association de loi 1901 qui est affilié à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux.

Les Foyers Ruraux sont des Associations d'Éducation Populaire, d'Éducation Permanente et de Promotion sociale. Ils contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural. Ils remplissent leur mission dans le cadre de la démocratie républicaine et de la liberté d'association telles qu'elles sont garanties dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ils sont ouverts à tous, sans distinction d'âge, d'origine, de profession et d'appartenance à quelque groupe que ce soit. Ils respectent les opinions et les croyances de chacun et réalisent les conditions nécessaires à l'existence et au développement de la liberté et de la dignité de chaque personne.

Situé en Lozère à 8 km au sud de Mende et au cœur des vallées du Valdonnez, le foyer rural de Langlade-Brenoux est implanté sur la commune de Brenoux au centre du hameau de Langlade. Il jouit d'une situation géographique privilégiée car au carrefour d'axes principaux avec Marvejols à l'ouest, Bagnols les Bains et le Mont Lozère à l'est puis le village de Florac au sud.

Public accueilli

Le Bureau du Foyer Rural de Langlade Brenoux est ouvert toute la semaine du Lundi au Jeudi de 8h à 19h. L'association accueille un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

L'accueil Périscolaire est ouvert tous les mercredis hors vacances scolaire de 7h30 à 18h, et accueil les enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil Extrascolaire est ouvert chaque première semaine des vacances scolaire de 8h à 18h, et accueil les enfants de 3 à 11 ans. A noter qu'un séjour l'été en Août accueil les enfants et les adolescents de 6 à 17 ans sur un thème spécifique.

Activités proposées

L'accueil de loisirs propose des activités qui se veulent source d'apprentissages, de partage et de découverte pour le public accueilli. L'équipe pédagogique a vocation de permettre aux enfants de prendre une place à part entière dans la vie en collectivité, tout en étant attentif à leurs envies, leurs besoins et leurs rythmes.

Tout au long de l'année les enfants participeront à des activités de création artistique, d'expression théâtrale, de motricité fine, de réflexion liée à la découverte du milieu environnementale, humain. Des grands jeux d'ordre simplement ludique favorisant la coopération, l'entraide et le partage de connaissance sont également organisés.

Lors des accueils Extrascolaire pendant les vacances, une thématique liée à la saisonnalité est abordée pendant le séjour afin de découvrir les pratiques et traditions des autres localités de Françaises et internationale.

Conditions d'inscription

Le dossier d'inscription est composé d'une fiche de renseignements, d'une fiche sanitaire de liaison et d'une autorisation parentale à remplir par les représentants légaux des enfants.

Tarification

La tarification des prestations se fait depuis le 1^{er} janvier 2021 selon une tarification modulée mise en place par la Caisse Commune de Sécurité Sociale. La structure a déterminé des tarifs en fonction du quotient familial des familles.

Une tarification différenciée en fonction du coefficient familial de la famille est appliquée selon le tableau suivant :

Tarifs QF	1 enfant			
	Journée		Demi-journée	
	Famille	CCSS	Famille	CCSS
0-600	6	8	3	4
651-800	11	3	5.5	1.5
801-7000	14	0	7	0

Le règlement par virement bancaire est sollicité auprès des familles, les chèques s'effectuent à l'ordre du Foyer Rural de Langlade/Brenoux ou à défaut en espèces. Une facturation est élaborée tous les deux mois pour l'accueil Périscolaire et à la fin du séjour pour l'accueil Extrascolaire.

Présentation des locaux

Le foyer rural est aménagé sur 2 niveaux. Le rez de chaussée comprend un hall d'entrée qui dessert :

- Une salle des fêtes qui peut se séparer en 2 salles distinctes (salle principale et salle annexe) avec une baie vitrée qui coulisse grâce à un rail au plafond.
- Une salle de réunions qui accueille la bibliothèque du foyer et qui convient à la mise en place d'activités en petits groupes.
- Une cuisine collective équipée qui communique par une porte avec la salle de réunion
- 2 sanitaires équipés de toilettes, lavabos et sèche mains automatiques. Un sanitaire est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Un local d'entretien des locaux avec le tableau électrique installé dans un placard fermé à clefs.
- Un accès à l'étage par des escaliers.

La salle des fêtes dispose d'un local pour entreposer des équipements tels que des chaises et des éléments pour monter des tables (structures en métal et plateaux) et un espace de stockage situé au fond de la salle avec un niveau supérieur permettant d'entreposer du matériel divers.

Le niveau supérieur comprend :

- Le bureau des salariés du foyer rural.
- Une pièce destinée aux temps calmes et sieste, qui peut aussi être le lieu d'activités diverses. Elle dispose d'un espace de stockage.
- Une salle d'eau disposant d'un lavabo et d'une douche.
- Une toilette.
- Un local de stockage et de rangement.

La montée d'escaliers est composée de 2 parties séparées par une plateforme sur laquelle se trouve un placard de stockage à 2 portes fermé à clé.

Des espaces extérieurs sont accessibles directement depuis la salle des fêtes. Le terrain s'étend jusqu'à un parc de jeux clôturé comprenant une cabane en bois, un portique de 2 balançoires avec un grand toboggan, une structure de jeux pour les plus petits disposant elle aussi d'un toboggan, un cheval à ressort, une table de ping-pong et 2 bancs en bois. A proximité du parc de jeu, un bac à compost y a été aménagé.

Des escaliers situés en face du portillon de l'entrée du parc de jeux permettent l'accès à un terrain d'herbe de 1537 m² sur lequel a été monté un city stade.

Le foyer rural dispose d'une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap située devant l'entrée de la structure.

Une rénovation des locaux a eu lieu en 2016 avec notamment un aménagement pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une inspection de la Protection Maternelle et Infantile a nécessité l'installation d'anti pince doigts sur les portes.

L'entretien des locaux est assuré quotidiennement par l'équipe de salariés et ponctuellement par une entreprise extérieure.

2^{ème} partie : Valeurs Éducatives et Objectifs

Le projet pédagogique présenté découle des valeurs inscrites dans le projet éducatif de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, à savoir :

- Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction.
- S'inscrire dans une logique de co-éducation.
- Cultiver l'ouverture au monde.
- Viser toujours la qualité éducative.

L'équipe pédagogique du Foyer Rural de Langlade Brenoux tend à répondre à la finalité qui est la suivante :

Participer à l'émancipation de chaque enfant pour qu'il devienne un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Nous avons décliné cette finalité en objectifs généraux, opérationnels et avec les moyens mis en œuvre pour y répondre.

Objectifs généraux, opérationnels et moyens mis en œuvre

➤ Favoriser l'épanouissement des jeunes

- Intégrer le public dans une dynamique d'expérimentation
 - ✓ Proposition de participer au contenu du programme d'animations.
 - ✓ Mise en place d'activités variées afin que chaque enfant puisse y trouver une satisfaction personnelle et collective :
 - ateliers créatifs (manuels, artistiques),
 - activités physiques (sports, grands jeux, parcours d'obstacles),
 - activités de découverte (culturelles, exploration de l'environnement, sorties terrain...).
- Accompagner les enfants vers une démarche d'autonomie
 - ✓ Apprentissage de la vie de groupe.
 - ✓ Socialisation à travers l'interaction avec les autres enfants.
 - ✓ Respect de la mixité et des différences (handicap, genre, ethnie)
 - ✓ Participation aux tâches de la vie en collectivité.
 - ✓ Prise d'initiatives.
- Valoriser les jeunes
 - ✓ Investissement dans des projets sur moyen et long terme.
 - ✓ Prise en considération des envies et idées de chacun.
 - ✓ Favoriser la prise de parole en public notamment lors de temps d'échange le matin.
 - ✓ Présentation des projets réalisés auprès des familles et acteurs du territoire.

➤ Renforcer les notions d'échange et de solidarité

- Organiser des activités favorisant l'entraide et le partage
 - ✓ Équilibre des groupes d'activités et des équipes de jeux en fonction de l'âge des enfants.
 - ✓ Réunir des enfants de différentes tranches d'âge pour réaliser des tâches quotidiennes.
 - ✓ S'appuyer sur les connaissances de certains pour les faire partager aux autres.
 - ✓ Rencontres avec des enfants d'autres structures.
 - ✓ Intervention de partenaires à l'élaboration de projets et à la mise en place d'activité.
 - ✓ Maintien du lien avec les familles.
- Permettre différentes formes de mixité sociale
 - ✓ Accueillir les enfants de manière inconditionnelle.
 - ✓ Application du tarif selon le Quotient Familial – Tarification modulée à partir de 01/2021.
 - ✓ Pas de distinction d'origine ni de religions.
 - ✓ Accueil d'enfants porteurs d'une différence (handicap, allergies ...).

➤ Susciter l'intérêt du public pour la découverte de l'environnement, des milieux naturels et de la culture.

- Contribuer à l'acquisition de connaissances de manière ludique
 - ✓ Échanges informels sur les questionnements des enfants.
 - ✓ Animations en extérieur.
 - ✓ Emploi de méthodes pédagogiques et interactives.
 - ✓ Interventions de partenaires du territoire (Natura 2000, Parc National des Cévennes, artistes ...).
 - ✓ Utilisation d'outils pédagogiques (malle nature).
 - ✓ Participation au tri des déchets (poubelles de tri et composteur au sein de la structure).

- Promouvoir l'ouverture au monde et à la culture.
 - ✓ Programmation d'événements au Foyer Rural.
 - ✓ Promotion des manifestations diverses sur le secteur.
 - ✓ Participation à des événements et spectacles des partenaires.
- Permettre aux enfants de développer leur créativité et leur imaginaire.
 - ✓ Mise à disposition de matériel pour se raconter des histoires (costumes et matériel pour construire des cabanes).
 - ✓ Temps consacrés aux jeux libres.
 - ✓ Proposition d'activités artistiques et sensorielles.
 - ✓ Emploi de divers moyens d'expression individuels et collectifs.

3^{ème} partie : L'Equipe Pédagogique

L'accueil de loisirs est encadré par 3 salariés en CDI.

- Le directeur : Boutry Yvan, titulaire d'un BEATEP ASVL (option Environnement et Activité de Pleine Nature)
- Une animatrice : Boutavin Déborah, titulaire d'un BEATEP ASVL (option Milieu Médicalisé)
- Une animatrice : Serrano Anaïs, titulaire d'un DUT (Information et Communication). BAFA en cours.
- De manière ponctuelle : Taurisson Lou, titulaire du BAFA.

Accueil Périscolaire :

Une réunion de préparation d'une journée permet d'organiser les journées du Mercredi et de répartir les propositions d'activités.

Un temps de discussion s'effectue après chaque journée d'accueil avec l'équipe d'animation afin de faire le point sur la journée passée. (Ressentie individuel, implication des enfants dans la vie quotidienne / activités, les points fort / faible de la journée, comportement des enfants)

Accueil Extrascolaire :

Une réunion de préparation d'une journée et demi permet d'organiser les journées de la semaine /du séjour et de répartir les propositions d'activités.

Un temps de discussion s'effectue après chaque journée d'accueil avec l'équipe d'animation et intervenant éventuels afin de faire le point sur la journée passée. (Ressentie individuel, implication des enfants dans la vie quotidienne / activités, les points fort / faible de la journée, comportement des enfants)

L'accueil de loisirs des Petits Malins est engagé dans une démarche de qualité et est agréé éco-centre. Dans un souci de proposer un service de qualité, l'équipe d'animateurs participe à l'élaboration d'une charte qualité mise en place par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sport de Lozère qui a pour but :

- D'échanger avec des membres d'autres accueils de loisirs.
- Déterminer des objectifs pour faire évoluer ces lieux d'accueils.
- Assurer la qualité des accueils avec la formation des équipes.

4^{ème} partie : Fonctionnement de l'ALSH

Les enfants sont accueillis au sein des locaux de l'ALSH des Petits Malins (Foyer Rural de Langlade-Brenoux). La salle des fêtes est le lieu de l'accueil principal. L'objectif est toutefois de passer le plus de temps possible en extérieur afin de familiariser les enfants à la découverte de leur environnement, développer leur créativité et leur curiosité.

Règles de vie collective

Chaque matin à leur arrivée, les enfants déposent leur déjeuner dans le réfrigérateur et le récupèrent avant de partir. Les temps de déjeuner et de goûter se dérouleront en extérieur si le temps le permet.

Les enfants qui ont fini leur déjeuner, jettent leurs déchets dans les poubelles dédiées, rassemblent leurs affaires dans leur sac et vont le déposer dans la salle prévue à cet effet. Ils peuvent ensuite aller jouer calmement sous la surveillance d'un animateur.

Temps d'accueil

Les arrivées et départs des enfants se font sur le principe d'un temps échelonné. Le matin, ils arrivent de 7h30 à 9h30 et repartent le soir à partir de 17h jusqu'à 18h.

Temps du repas

-Le midi : Les parents amènent le déjeuner des enfants qui sont déposés dans le frigo à leur arrivée. Avant le passage à table, ils sont invités à se laver les mains. L'équipe d'animation accompagne les enfants qui en ont besoin pour faire réchauffer les plats au micro-ondes pour être servis ensuite.

Plusieurs poubelles recueillent les déchets : les déchets ménagers, les emballages, le papier et une poubelle à compost. Les enfants débarrassent et nettoient les tables après les temps de restauration et passent le balai à tour de rôle.

-Le goûter : Nous proposons un goûter tous les jours.

Journée type

7h30 - 9h45 : Accueil échelonné des enfants - Jeux libres

9h45 - 10h00 : Présentation de la journée et des ateliers proposés.

10h00 - 12h00 : Activités.

12h00 - 13h00 : Déjeuner – Réchauffage des plats et service.

13h00 - 14h00 : Temps calme (histoires, lecture, dessins et coloriages, puzzles, jeux de société...) et sieste pour les enfants qui en ont besoin.

14h00 - 16h00 : Activités.

16h00 - 16h30 : Goûter.

16h30 - 18h00 : Départ échelonné des enfants – Discussion avec les parents.

18h00 - 18h30 : Rangement, entretien des locaux.

5^{ème} partie : Communication

➤ Les activités

La programmation des activités est envoyée aux familles par Mail, ou directement lorsqu'ils accompagnent leur-s enfant-s au centre de loisirs. Une information est également transmise sur le site Internet du Foyer Rural, ainsi que dans le journal local « Ca bouge dans le Valdo »

➤ Les parents

Une attention particulière est portée à la discussion avec les parents afin de mieux accueillir le / les enfant-s. Ce moment de discussion permet de maintenir une continuité sécurisante pour l'enfant ainsi que de transmettre les informations nécessaire à son bien être physique et émotionnel.

Ce lien Parent / animateur s'effectue également en fin de journée afin de rendre compte de la journée qu'a vécu leur-s enfant-s (réalisation d'activité, comportement, épanouissement, petit bobo, conflits, et tout ce qui peut être utile).

➤ Les prestataires-intervenants

Les prestataires-intervenants font partie intégrante du projet pédagogique et sont associés, comme les bénévoles, à l'animation et au fonctionnement des activités de l'ALSH.

➤ Les bénévoles

Les bénévoles sont parfois présents pour aider au fonctionnement de l'ALSH pour jouer le rôle d'un personnage lors d'une activité, soutien logistique lors d'événement, ou encore partage et transmission de savoir faire / savoir être.